



Déclaration liminaire
Comité de Pilotage Local
Fonds pour l'amélioration du cadre de vie des agents
25 octobre 2022

En préambule, nous tenons à redire, ce qui a été écrit par le SNAD CGT dans son Focus du 10 octobre dernier, ce fonds est celui des agents qui l'ont obtenu suite à la mobilisation de mars 2022, il leur est destiné selon leurs idées et leurs choix.

Aujourd'hui, répondant à cette démarche participative, créative et si novatrice qui a pu en débroussoler certains, nous sommes réunis pour valider les projets envoyés par les agents de la DIPA destinés à l'amélioration de leur cadre de vie .

Sur la forme, nous regrettons l'absence dans les documents de travail d'un chiffrage des projets proposés. En effet, comme vous le savez, l'enveloppe de ce fonds n'est pas extensible : il faut ainsi se baser sur une moyenne de 180 euros par agent.

Sur le fond, la CGT restera vigilante à ce qu'il n'y ait pas de confusion entre les projets qui relèveront du fonds, ceux qui relèvent de la dotation globale de fonctionnement de la direction, donc des obligations de l'employeur et ceux qui concernent l'hygiène et la sécurité.

La note DG du 29 juillet 2022 est très claire là dessus.

Nous vous l'avons dit, cette démarche innovante doit nous permettre de vraiment améliorer le cadre de vie et de travail des agents de nos plate-formes aéroportuaires.

Roissy, le 25 octobre 2022